

Le 24 mars 2020,

Syndicat C.G.T. Michelin

Maison du Peuple - Place de la Liberté

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04.73.36.07.71 • Fax 04.73.37.28.57

Mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Invitation à une conférence de presse

Communiqué de presse COVID-19

La pandémie mondiale de covid-19 qui sévit dans une grande partie du monde n'est pas sans affecter l'entreprise Michelin sur tous ses sites, en l'occurrence en France et à Clermont-Ferrand.

En effet, depuis plusieurs jours, la plupart des usines et services européens et français sont à l'arrêt et les salariés du secteur tertiaire en télétravail partout où c'est possible. Seules les activités dites stratégiques seraient maintenues dans les conditions de sécurité recommandées par le gouvernement.

Outre le fait qu'il est devenu impossible aux élus CSE de s'assurer des conditions de travail puisqu'ils sont confinés, la CGT Michelin conteste vivement le manque de considération pour les salariés à qui Michelin veut faire payer les effets de la crise par le chômage partiel, la prise forcée de jours de congés et de repos, y compris pour les employés en télétravail à qui il est prévu de prendre 2 journées par « solidarité ».

Malgré les résultats économiques extrêmement bons cette année, l'intéressement est également revu à la baisse, et si les dividendes sont de plus en plus mirobolants, aucun centime « solidaire » n'est demandé aux actionnaires.

Nous n'accepterons pas, à la CGT, que les salariés deviennent les bouc-émissaires et fassent les frais d'une situation qu'ils n'ont pas choisie et qui résulte d'une mondialisation effrénée orchestrée par ceux-là mêmes qui voudraient les faire payer.

La CGT Michelin réclame le gel des dividendes plutôt que le gel des rémunérations. Nous demandons la répartition des fonds ainsi dégagés de façons à indemniser les salariés à 100%, taux qui avait été annoncé et bien vite oublié par le gouvernement.